

Acte de nomination 2024-69

Vu l'instruction n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 relative aux régies de recettes et d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté 2019-140 bis K DAF en date du 1er septembre 2019 instituant une régie de recettes auprès de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues ;

Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

Vu l'acte de nomination n° 2022-158 en date du 11 mai 2022 nommant Mme Fabienne MAR régisseuse de la régie permanente de recettes de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues,

Article 1 : Madame Fabienne MAR est nommée régisseuse de la régie permanente de recettes avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans la décision de création de la régie.

Article 2 : En cas d'absence pour maladie, congé, ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Fabienne MAR sera remplacée par Madame Vanessa ROBLES.

Article 3 : Madame Fabienne MAR est susceptible de percevoir une indemnité de responsabilité conformément à l'arrêté du 28 mai 1993 fixant les indemnités allouées aux régisseurs d'avances de recettes.

Article 4 : Le régisseur est conformément à la réglementation en vigueur, personnellement et pécuniairement responsable de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'il recueille ou qui lui sont avancés par les comptables publics, du maniement des fonds et des mouvements du compte de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que de la tenue de la comptabilité des opérations.

Article 5 : Toutes dispositions précédemment arrêtées dans ce domaine sont abrogées notamment l'arrêté n° 2022-158 susvisé.

Certifié exécutoire

A Lyon, le 13 mars 2024

La Directrice Générale
des Services

Irène GAZEL

Cathy LOBRY

Directrice Générale des services adjointe
Direction Vie étudiante et Campus

P. Pour agrément,
L'Agent Comptable

Xavier EYMARD

Pour acceptation,
La Régisseuse

Fabienne MAR

Pour acceptation,
La suppléante

Vanessa ROBLES